

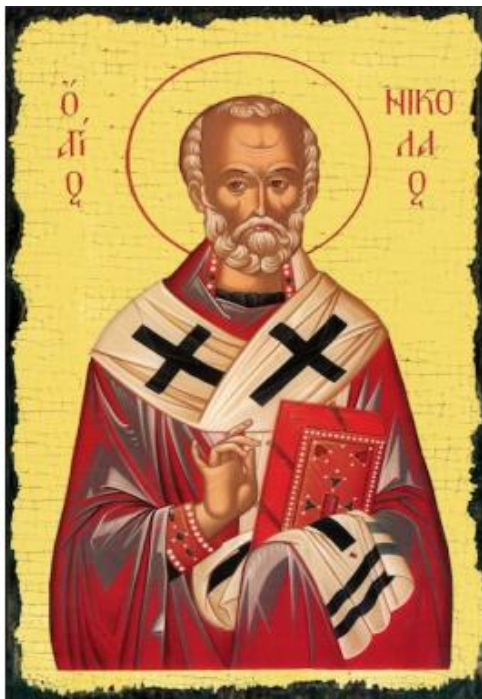
SAINT NICOLAS

St catholique et orthodoxe du IV^{ème} siècle

St Nicolas de Myra ou **Nicolas de Bari**, communément connu sous le nom de « **Saint Nicolas** » est né à Patara, en Lycie, vers 270 et mort à Myra en 345. Évêque de Myra en Lycie, il a probablement participé au premier concile de Nicée au cours duquel il combat l'arianisme.

Son culte est attesté depuis le VI^e siècle en Orient et se répand en Occident depuis l'Italie à partir du XI^e siècle. Canonisé, il a été proclamé protecteur de nombreuses nations et de nombreux corps de métiers, il est un personnage populaire de l'hagiographie chrétienne.

Le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, est fêté traditionnellement dans plusieurs pays européens du Nord et de l'Est de l'Europe (notamment la Belgique, le Luxembourg, le nord et l'est de la France, les Pays-Bas et l'Allemagne et la Suisse) « où il distribue des cadeaux à tous les enfants sages ». Il est également fêté dans plusieurs régions du sud-ouest de la France, de l'Espagne et de l'Italie.



BULLETIN PAROISSIAL DU MOIS DE DECEMBRE 2017

PAROISSE ST VINCENT

Ardentes – Etrechet – Jeu Les Bois

Mâron – Sassierges St Germain

31, rue Victor Hugo
36120 ARDENTES

Tél. : 02 54 36 20 52

Accueil : Attention modification des horaires d'accueil :

Mercredi matin et vendredi matin de 10 h à 12 h.

PAROISSE DU BON PASTEUR

Velles – Arthon – La Pérouille – Luant
Neuillay Les Bois

1, place de Verdun
36330 VELLES

Tél 02 54 36 97 72

Accueil : mardi de 9 h à 16 h.
Mercredi (semaines impaires) de 9 h à 16 h.
Vendredi matin de 9 h à 12 h

DIMANCHE 17 DECEMBRE – 15 H

Eglise St Vincent

CHANTS DE NOËL

***Par l'Atelier Vocal du Centre Culturel des Arts et Spectacles
d'Ardentes***

HORAIRES DES MESSES SUR LES PAROISSES

de ST. VINCENT D'ARDENTES et du BON PASTEUR DE VELLES

Dimanche 3 décembre

Ardentes 11 h Velles 11 h

Dimanche 10 décembre

Ardentes 11 h Luant 11 h

Dimanche 17 décembre

Ardentes 11 h Velles 11 h

Dimanche 24 décembre

Ardentes 11 h Arthon 11 h

NOËL

Dimanche 24 décembre

Sassierges 19 h Luant 19 h

Lundi 25 décembre

Ardentes 11 h Velles 11 h

Dimanche 31 décembre

Ardentes 11 h Neuillay 11 h

MESSES EN SEMAINE

Velles : tous les mercredis à 9 h par le Père Augé

Ardentes : mardi 5 décembre ETRECHET 15 h

mercredi 6 décembre à 18 h salle paroissiale

jeudi 7 décembre MÂRON 15 h IMMACULEE CONCEPTION

Vendredi 8 décembre 18 h salle paroissiale IMMACULEE CONCEPTION

Mardi 12 décembre JEU LES BOIS 18 h

Mercredi 13 décembre 18 h salle paroissiale

Vendredi 15 décembre 18 h salle paroissiale

Mardi 19 décembre ETRECHET 18 h

Mercredi 20 décembre 18 h salle paroissiale

Jeudi 21 décembre MÂRON 15 h

Vendredi 22 décembre 18 h salle paroissiale

Mercredi 27 décembre 18 h salle paroissiale

Vendredi 29 décembre 18 h salle paroissiale

INFORMATIONS

EQUIPES DU ROSAIRE

Luant-Neuillay : mardi 5 décembre

Velles-Arthon : mardi 12 décembre

Ardentes : vendredi 8 décembre à 15 h

Mâron : vendredi 8 décembre

SACREMENT DU PARDON

Mardi 20 décembre de 15 h à 19 h : église Notre Dame à Châteauroux

GRUPE DE PAROLE, CAUSERIES, FORMATION CHRETIENNE

Arthon/Velles : 13 décembre au Centre Paroissial

Neuillay : non fixé

Causeries de Béatrice Julliard : le temps de l'Avent/ Fête de l'Immaculée Conception

Ardentes : salle paroissiale : mercredi 6 décembre de 18 h 30 à 19 h 30

Velles – 8 décembre chez Mme Meunier : l'Ebeaupin 36330 Velles

Vendredi de 14 h 30 à 15 h 30

VEILLEE DE PRIERES POUR LE RESPECT DE LA VIE

A la demande du Pape François et en union avec tous les diocèses du monde : Vendredi 1^{er} décembre de 20 h 30 à 21 h 30 : crypte de l'église Notre Dame à Châteauroux

La traditionnelle vente de livres d'occasion de la bibliothèque diocésaine est reportée au mois de janvier 2018 : vendredi 19 et samedi 20 janvier
Maison diocésaine : 23 rue Nicolas Leblanc – Bourges
Des centaines d'ouvrages vous attendront pour tous les âges et tous les goûts, lors de cette Brad'livres.

INTENTIONS DE MESSE

Toute messe est célébrée pour le salut du monde entier ; au sacrifice d'amour du Christ, il n'est pas de limite ! Les grâces du sacrement de l'Eucharistie, sommet et source de toute la vie de l'Eglise, rejaillissent bien au-delà des frontières visibles de la communauté chrétienne.

Mais cela n'empêche pas que des intentions particulières soient jointes à celle de toute l'Eglise quand une messe est célébrée.

Ces intentions particulières peuvent être :

- **Une Action de grâce** : pour un bienfait, à l'occasion d'un événement : anniversaire, fiançailles, noces d'or ou d'argent, santé retrouvée, paix, unité familiale restaurée etc....
- **Une supplication** : pour la famille, un ami en difficulté, un malade, un jeune en difficulté, pour l'unité des chrétiens, pour la France, pour des victimes d'attentats, d'accident, de catastrophes naturelles, etc....
- **Une prière pour un ou des défunts** : de la famille ou d'amis pour ceux pour qui personne ne prie (les « âmes du purgatoire »)

A cette occasion, tout fidèle est invité à donner une offrande aux ministres de l'Eglise, ce qui leur permet de vivre matériellement et de pouvoir ainsi poursuivre leur mission.

Pour une messe, l'offrande fixée par les évêques de France s'élève actuellement à 17 €(depuis le 1^{er} janvier 2014)